



Comité régional des professionnels du bâtiment Nord - Pas de Calais

Lundi 07 octobre 2013



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Ordre du jour

Partie 1

Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat

Actualités du bâtiment

Echanges

Partie 2

Plan Bâtiment Durable

Tableau de bord de la construction durable

Echanges



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat

objectifs nationaux

500 000 rénovations « **lourdes** » par an d'ici 2017 (contre environ 150 000 aujourd'hui) c'est-à-dire :

- un bouquet de travaux dans le parc privé : *par exemple: isolation des combles et changement de chaudière*
- pour le parc social, une rénovation répondant à des seuils de performance (seuils de l'éco-PLS) :
 - Un minimum de 80 kWh/m²/an gagnés ET une consommation qui ne dépasse pas 195 kWh/m²/an pour les logements de classe E, F, G
 - Un minimum de 110 kWh/m²/an gagnés OU une consommation qui ne dépasse pas 104 kWh/m²/an pour les logements de la classe D.

Dont 120 000 logements par an dans le parc HLM

L'objectif visé : la plus grande réduction de consommation possible en tenant compte:

- des limites liées aux coûts et aux ressources du particulier
- de la nécessité d'une compatibilité des travaux avec une rénovation globale à terme



Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat

objectifs régionaux

- Nord-Pas de Calais : 1 750 000 logements individuels ou collectifs, gérés pour 20% d'entre eux par des bailleurs sociaux et détenus à 80% par des propriétaires privés.
- **Le gisement régional de logements à rénover s'élève à environ 1 million de logements datant d'avant 1975.**
- Le parc privé ancien représente dans la région le plus important gisement d'intervention.
- 100 000 logements sociaux en classe E, F ou G

L'objectif régional du plan de rénovation énergétique de l'habitat est fixé à 50 000 logements rénovés par an d'ici 2017, soit 10 % de l'objectif national. (CF: Schéma régional Climat Air Energie)



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat

Un plan d'actions en trois volets :

- enclencher la décision de rénovation chez les particuliers : informer, inciter et accompagner
- financer la rénovation en apportant des aides
- mobiliser les professionnels pour garantir la qualité des rénovations, prix maîtrisés

Phase de lancement du plan :

- un accent particulier sur le volet « enclencher la décision de rénovation » par le lancement d'une **campagne de communication grands publics (TV, radio, presse écrite)**, la mise en place d'un **guichet unique national** et la structuration d'un **réseau de proximité de points d'accueil et d'information des particuliers**



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat

Le réseau de proximité : état des lieux régional

Les points de rénovation info service des publics ANAH

- Pour l'instant : 2 guichets correspondants aux DDTM du 59 et 62
- En fonction des souhaits de chaque collectivité :
 - 10 PRIS potentiels, correspondant aux 10 EPCI délégataires des aides à la pierre
 - 4 PRIS potentiels supplémentaires, correspondant aux territoires maîtres d'ouvrage d'opérations programmées vivantes
- Quel que soit le scénario, couverture exhaustive du territoire

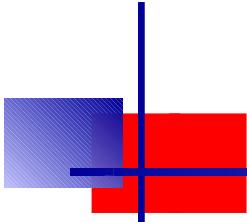
Les points de rénovation info service pour les autres publics

- Les 26 Espaces Info Energie existants
- Couverture quasi intégrale du territoire, extension en cours pour aboutir à une couverture intégrale

Les gisements d'intervention

- 60% des logements relèveraient des guichets de l'Anah et 40% des EIE

D'ores et déjà une très forte mobilisation des collectivités locales de la région, soit au travers l'Anah, soit au travers du réseau EIE



Mandat confié par le Copil PREH au comité des professionnels

(18 septembre 2013)

L'échange avec les professionnels vise :

- la qualification (information sur les dispositifs règlementaires et éco-conditionnalité des aides en 2014)
- le développement quantitatif et qualitatif de l'offre d'ingénierie privée hors ANAH
- le développement de l'offre de réalisation de travaux par les entreprises (mutualisation de commandes) et la maîtrise des coûts (observatoires des prix, définition de packs travaux types)
- la promotion des dispositifs de formation de type Feebat



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Actualités du bâtiment



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

En 2013

- 8 200 logements sociaux financés dans le Nord-Pas de Calais
- 45 M€ d'aides pour la rénovation du parc privé
- augmentation des aides de l'ANAH et élargissement du public
- nouvelle prime de 1 350 € pour les ménages intermédiaires
- taux à 5 % TVA annoncé pour la rénovation thermique
- 20 M€ de FEDER attribués à la rénovation énergétique du parc HLM



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

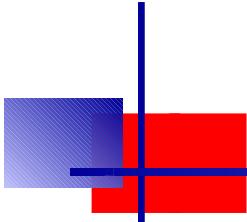
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Développement des filières vertes construction

Objectif de l'appel à projet : développement des filières « bâtiment à faible impact environnemental » et « biomasse et matériaux de construction »

- présenter un ou des projets locaux remarquables concourant au développement économique des filières par la création de valeur ajoutée et d'emploi
- domaine d'action envisagé : **extensions de maisons de ville (1930, résidentiel minier) avec le matériaux bois (structure et parements)**





Simplification des normes de construction

Tous les acteurs de la construction ont été invités à déposer avant le 30 septembre 2013 des propositions de simplification visant à :

- adapter ou supprimer les prescriptions réglementaires ou normatives afin de réduire significativement les coûts de construction
- faire évoluer la réglementation d'une logique de moyens vers une logique de résultats
- supprimer les incohérences entre les textes afin d'améliorer leur lisibilité et leur facilité d'application
- adapter les textes aux avancées techniques ou technologiques



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Simplification des normes de construction

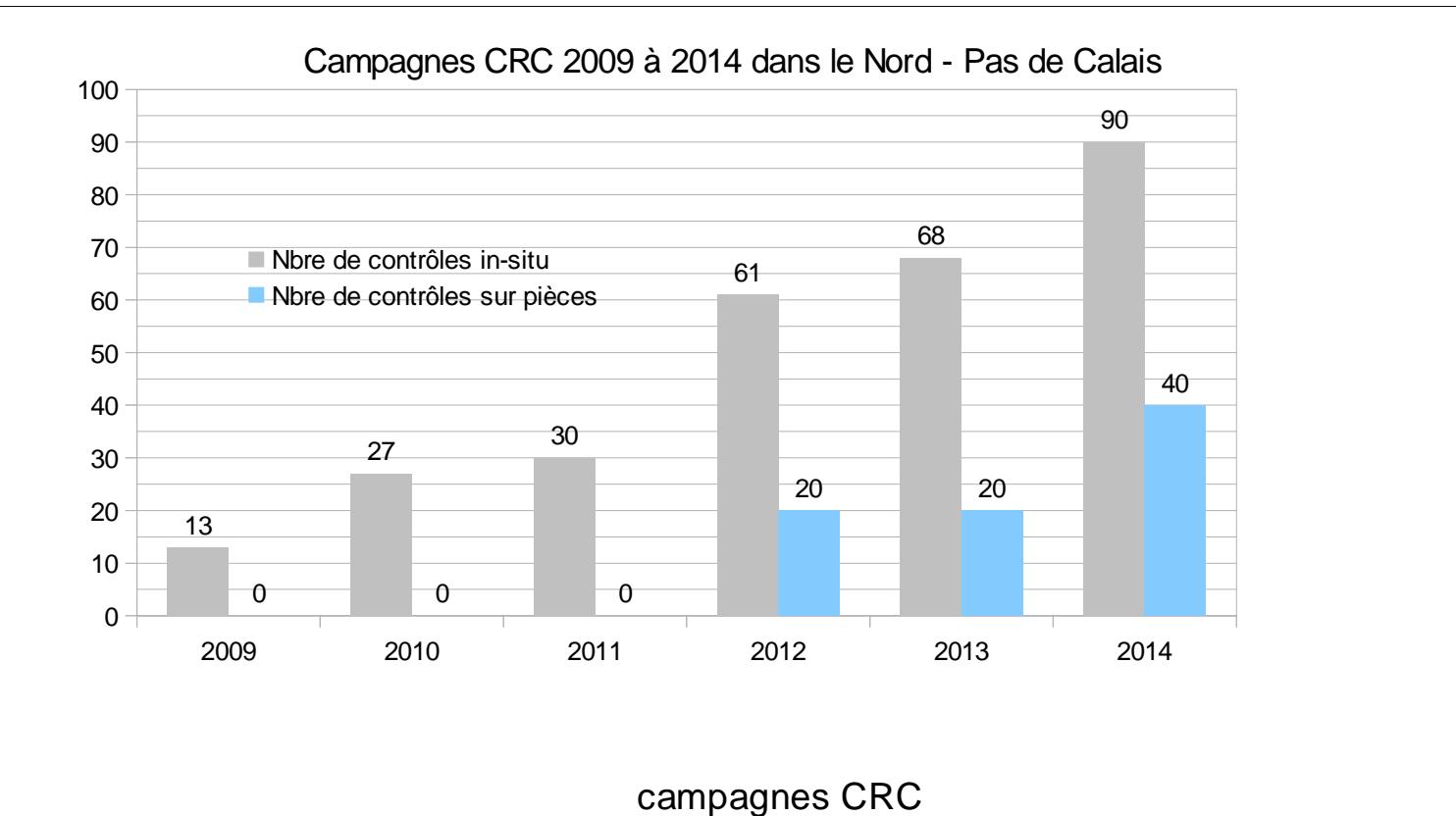
- 1er recueil de propositions fait pour le 30 septembre 2013 pour synthèse et analyse par le CERTU
- **le questionnaire reste ouvert et les professionnels peuvent continuer à déposer des contributions.** Objectif : 2nd recueil de propositions pour le 30 novembre 2013
- les résultats de ce questionnaire en ligne seront ajoutés aux contributions d'autres acteurs (CSTB, FFB, ...) et présentés comme base de travail au 1er GT des états généraux de la construction



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Contrôle des Règles de Construction (CRC)

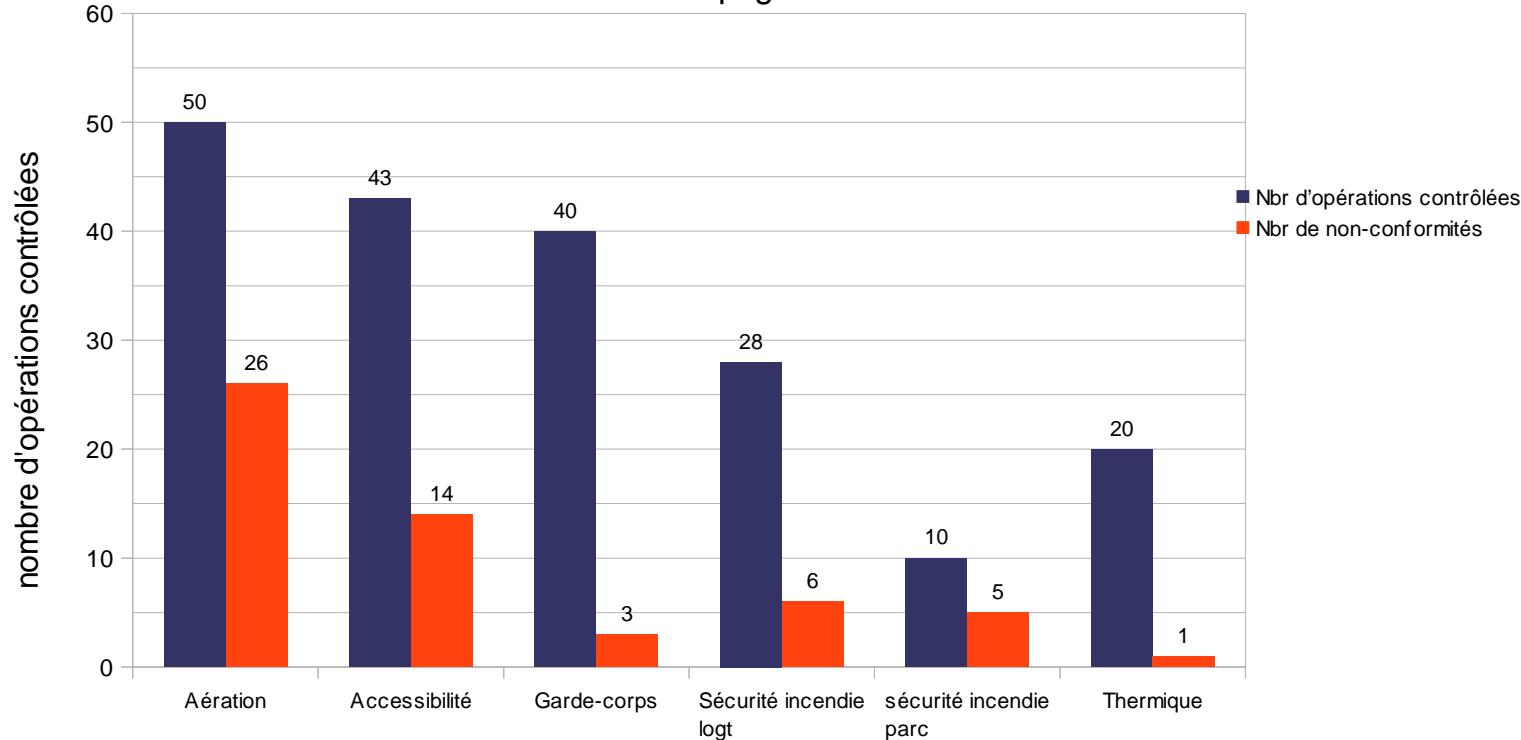


PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Contrôle des Règles de Construction (CRC)

Bilan de la campagne CRC 2012



rubriques contrôlées

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

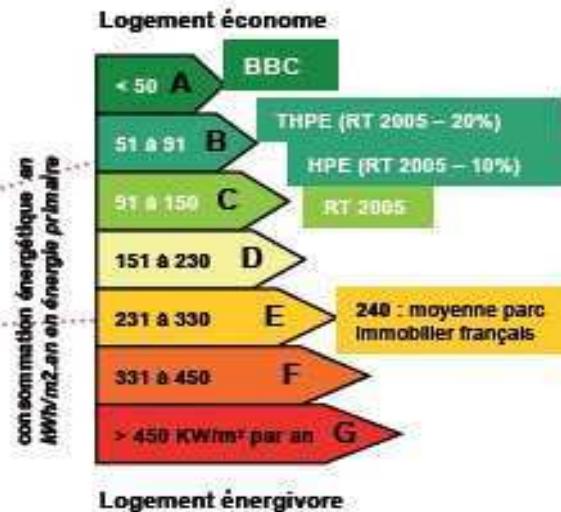


PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Rénovation énergétique de logements sociaux

Les consommations d'énergie sont divisées par 3,5.

De la classe E à la classe B grâce au FEDER



20 M€ : 4274 logements programmés

297 kWh.m²/an (E) → 87 kWh.m²/an (B)

97 % des logements < BBC rénovation

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Les coûts de la réhabilitation énergétique (expérimentation FEDER)

Coût moyen d'une rénovation globale : 48 K€/ logement

- en collectif : 46 K€/logt / en individuel : 73 K€/logt
- en tour : 45 K€/logt / en barre : 49 K€/logt

Coût moyen d'une réhabilitation énergétique (travaux et prestations intellectuelles) : 25 K€/logement

- en collectif : 25 K€/logt / en individuel : 30 K€/logt
- en tour : 26 K€/logt / en barre : 25 K€/logt

Coût moyen réhabilitation énergétique/m² SHON : 310 €/m²

- en collectif : 330 €/m² / en individuel : 200 €/m²
- en tour : 360 €/m² / en barre : 330 €/m²

Comment faire baisser les coûts ?



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Qualification des entreprises, RGE, éco-conditionnalité

La charte « Reconnu Grenelle Environnement » de novembre 2011

- Enjeux de lisibilité et de fiabilisation de signes de qualité
- Les principes et engagements

Accréditation COFRAC-NF X 50091

Référent technique formé : FEEBat ou équivalent

Contrôle de réalisation sur site

- Eco-Artisan et Pro de la Performance Energétique seront des qualifications à part entière dès 2014
- Annonce du principe d'éco-conditionnalité

Renouvellement de la charte : création du RGE « certification d'offre globale de rénovation »



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Qualification des entreprises, RGE, éco-conditionnalité

Eco-conditionnalité

- Traduction règlementaire du référentiel RGE
- Eco-PTZ et CIDD conditionnés au recours à une entreprise RGE
 Référencement des signes RGE par travaux éligibles
- Opérationnel au 1er juillet 2014 (Eco-PTZ) /1er janvier 2015 (CIDD)
- Des conventions avec chaque organisme de qualification

Une communication spécifique est prévue

Un annuaire en ligne référençant les RGE est prévu



Qualification des entreprises, RGE, éco-conditionnalité

Fonctionnement opérationnel

- Sous traitance :
 - Limitée, uniquement à des RGE pour les qualifications
 - Non limitée, uniquement à des RGE pour les certifications
 - Exigence modulée par un délai d'application
- RGE, pour quels travaux ?
 - 8 catégories de travaux prévues (isolation des murs, isolation des toitures, menuiseries extérieures, équipements non-EnR, différents EnR)



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Place aux échanges...



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Plan Bâtiment Durable



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Tableau de bord bâtiment durable

Nord - Pas de Calais



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Tableau de bord bâtiment durable

- 1) Progression de la qualité environnementale des nouveaux bâtiments
- 2) Rythme de rénovation énergétique du parc existant
- 3) Adaptation des professionnels du bâtiment
- 4) Dynamique des marchés des énergies renouvelables
- 5) Dynamique départementales



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Tableau de bord bâtiment durable

Évolution de la construction

Surfaces des mises en chantier des logements (logements commencés) :		2010	2011	2012	Évolution
Source : DREAL – Sit@del 2					
Nord-Pas de Calais	Total logements	15 618	18 001	17 535	-2,59%
	Logements individuels	8 402	8 524	8 683	+1,87%
	Logements collectifs	7 216	9 477	8 852	-6,59%
France métropolitaine	Total logements	342 356	400 182	336 276	-15,97%
	Logements individuels	174 389	193 889	164 121	-15,35%
	Logements collectifs	167 967	206 293	172 155	-16,55%

		2011	2012	Evolution	
Total Logements	Demandes BBC	12 962	10 626	↓	- 18%
	Labellisations BBC	989	4 591	↑	+ 364%

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

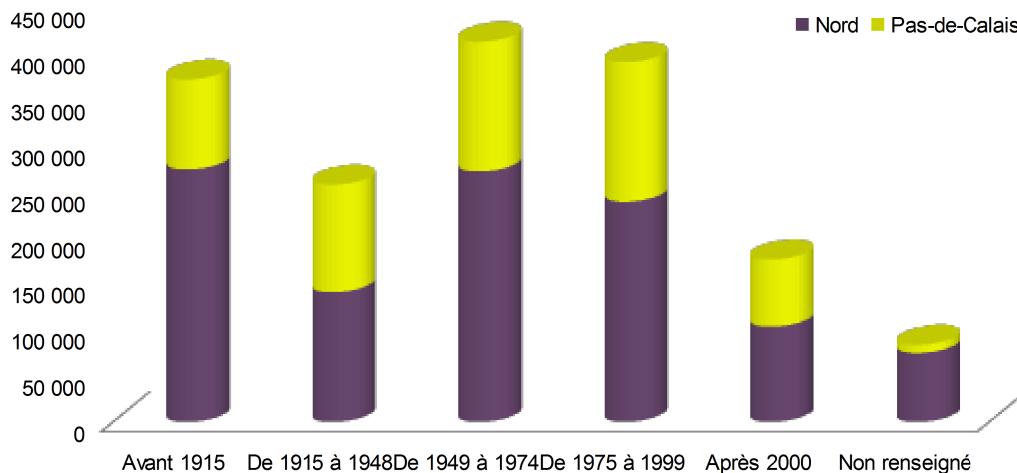


Tableau de bord bâtiment durable

Rénovation énergétique

Répartition des logements de la région selon leur date de construction

Unité : nombre de logements - Source: Filocom 2011



Nombre de demandes de labellisation BBC rénovation cumulé au 31 décembre en Nord-Pas de Calais Unité : Nb de logements	2010	2011	2012
Total logements	2 871	4 680	5 296
Logements individuels	114	149	124
Logements collectifs	2 757	4 531	5 172
Opérations collectives	25	50	64



Tableau de bord bâtiment durable

Rénovation énergétique : les aides financières

Aux particuliers

Eco-PTZ cumulés du 1er Mars 2009 au 31 décembre 2012 Source : SGFGAS	Nord-pas de Calais	France	Part Région / France
Nb éco-PTZ accordés	12 046	217 343	5,5%
Nombre éco-PTZ - logements individuels	11 692	202 556	5,8%
Nombre éco-PTZ - logements collectifs	354	14 787	2,4%
Volume de travaux	224 M€	4 204 M€	5,3%

Aux bailleurs sociaux

Eco-PLS cumulés de février 2009 à déc. 2012 Source : Caisse des dépôts, DREAL	Nord-Pas de Calais	France	Part NPdC / France
Nb d'éco-PLS (nb de logements)	7 161	124 532	5,8%
Nb d'éco-PLS (nb d'opérations)	114	1 845	6,2%
Volume de travaux réalisés	293 M€	3 558 M€	8,2%
Montant moyen des travaux	40 980 €	30 775 €	
Montant moyen d'éco-PLS	14 550 €	11 800 €	
Gain énergétique moyen (kWhEP/m ² /an)	210	160	

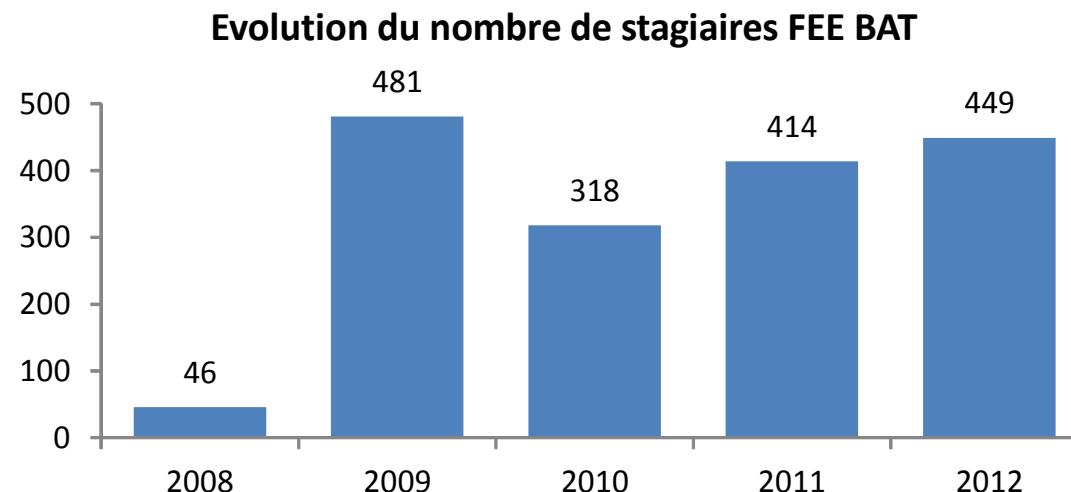
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Tableau de bord bâtiment durable

1 708 stagiaires FEEBAT depuis la mise en place de la formation

3% des stagiaires formés en France

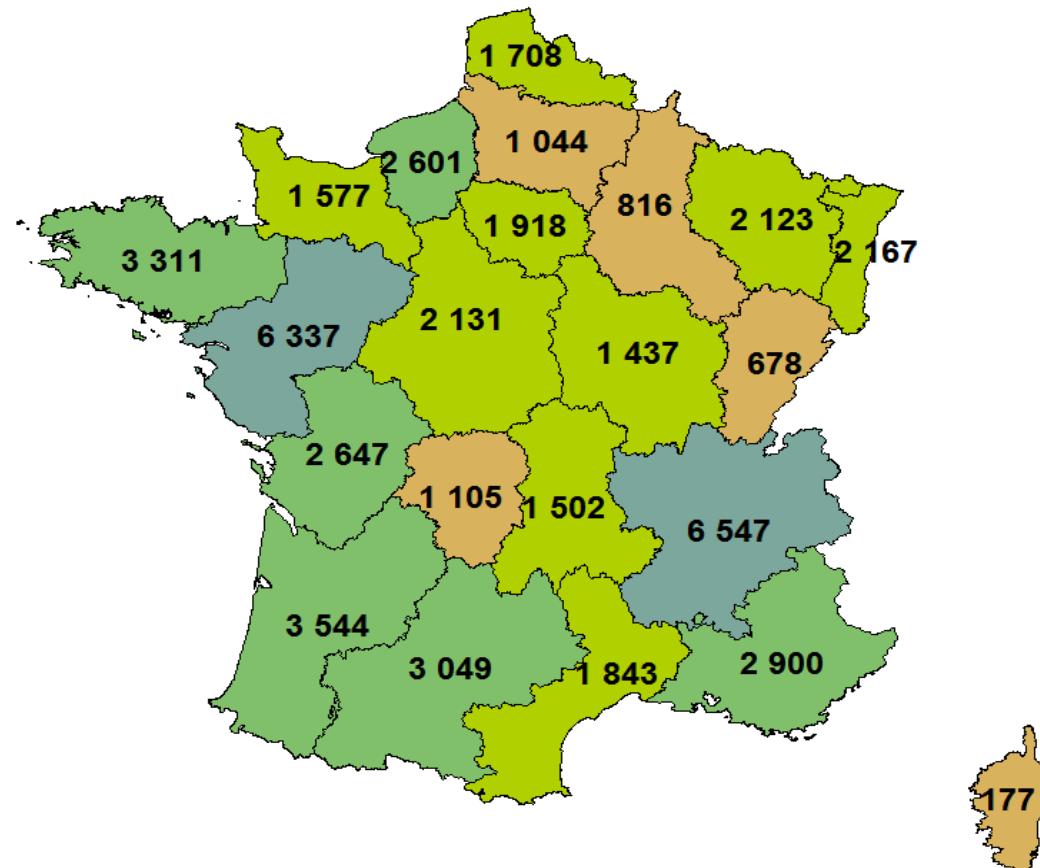


Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Tableau de bord bâtiment durable

Répartition du nombre de stagiaires Feebat formés au 31/12/2012



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement





Place aux échanges...



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement